

19. Il nous incombe de faire en sorte que les IFI reçoivent le soutien multilatéral et les ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs ambitieuses et importantes réformes. Dans le cas des banques multilatérales, cela signifie que nous devons respecter entièrement nos engagements financiers, surtout en ce qui concerne les opérations si vitales de prêts à des conditions libérales, comme celles de l'Association internationale de développement. Nous reconnaissons aussi que l'Agence multilatérale de garantie des investissements doit avoir des ressources suffisantes pour maintenir, en étroite collaboration avec les autres membres du Groupe de la Banque mondiale, son appui aux investissements du secteur privé dans les pays en développement. Reconnaisant l'importance de veiller à ce que le FMI dispose toujours de ressources suffisantes pour assumer ses responsabilités systémiques, nous demandons au Conseil du FMI de chercher à compléter le onzième examen général des contingents avant les assemblées de la Banque mondiale et du FMI à Hong Kong, en septembre. Il est essentiel de continuer à fournir les ressources nécessaires à la Facilité d'ajustement structurel renforcée pour que le FMI puisse pleinement remplir son rôle de promoteur de la croissance et du développement dans les pays les plus pauvres.

Partenariat mondial pour le développement

20. Nous réitérons notre volonté de favoriser une croissance économique et un développement durables et largement partagés, et reconfirmons notre partenariat entier avec les pays en développement et les institutions multilatérales, tel que convenu à Lyon. Par ce partenariat et nos efforts bilatéraux, nous demeurons déterminés à relever les défis corrélatifs que sont l'éradication de la pauvreté profondément enracinée, l'investissement dans le potentiel humain, la sauvegarde de la dignité humaine et la suite à donner aux grandes leçons et réalisations de la dernière décennie. Nous reconnaissons et louons le rôle de plus en plus important du secteur privé dans les efforts déployés pour relever ces défis.

21. Ce partenariat est fondé sur le partage des responsabilités et des intérêts. Pour notre part, nous sommes déterminés à voir s'instaurer un système financier mondial sain, des régimes d'échanges commerciaux et d'investissements ouverts, ainsi qu'une croissance constante et durable dans les économies avancées. Nous devons assurer une aide au développement suffisante, et veiller à ce qu'elle soit concentrée là où elle aura le plus d'effet, c'est-à-dire dans les pays les plus pauvres menacés d'un retard encore plus prononcé, et dans les investissements destinés au développement prioritaire des ressources humaines, clé du développement durable. De leur côté, les pays bénéficiaires doivent adopter des politiques macro-économiques saines, faire des choix financiers réellement favorables au développement, réduire au minimum les dépenses non productives, surtout les dépenses militaires, utiliser notre appui de façon optimale et respecter les droits fondamentaux des personnes. Nous soutiendrons activement ces efforts. Nous réaffirmons l'engagement pris à Lyon d'appuyer, par notre assistance et notre aide financière, les mesures prises par les IFI pour réduire les dépenses non productives dans les pays en développement.

22. Notre partenariat avec les pays en développement, surtout ceux de l'Afrique subsaharienne, où les problèmes liés à la pauvreté et à la marginalisation sont aigus, pourrait s'approfondir et prendre une dimension davantage axée sur le marché à mesure que ces pays mettront en œuvre des réformes économiques globales, efficaces et tournées vers l'extérieur pour favoriser la stabilité financière et budgétaire, la libéralisation du commerce et des investissements ainsi qu'un développement et une croissance durables. Nous engageons les IFI — surtout la Banque mondiale et la Banque africaine de développement — à multiplier leurs efforts de soutien aux réformes dans les pays de l'Afrique subsaharienne, et nous leur demandons plus particulièrement de repérer les problèmes prioritaires et d'accentuer les mesures orientées vers l'ouverture, l'intégration régionale et une participation accrue à l'économie mondiale. Cela devrait faciliter l'investissement étranger productif et la formation de capitaux à l'échelle nationale. Nous demandons aux IFI de faire rapport de leurs efforts aux réunions de la Banque mondiale et du FMI à Hong Kong. Enfin, nous souhaitons que l'on porte une attention accrue aux stratégies